



COMMUNIQUÉ

Sur les manifestations en France

6 octobre 2026

HARRY International Human Rights Organization France suit avec préoccupation les événements qui accompagnent les manifestations en France. Elle réaffirme le droit des élèves, des enseignants et de l'ensemble des citoyens à exprimer leurs revendications et à manifester pacifiquement, dans le respect de la sécurité de tous.

L'Organisation condamne les agressions visant les manifestants pacifiques, les enseignants et les élèves, ainsi que tout usage excessif de la force. Elle appelle les autorités à protéger les participants, à mener des enquêtes transparentes et impartiales sur les violations signalées et à garantir que les responsables répondent de leurs actes conformément à la loi.

Parallèlement, l'Organisation condamne les violences, les incendies, les dégradations et les agressions contre les forces de l'ordre ou toute autre personne. La légitimité des revendications ne saurait justifier la destruction d'écoles, d'institutions ou de biens publics et privés.

Elle invite les participants et les organisateurs à préserver le caractère pacifique des mobilisations et à ne laisser aucun individu ou groupe les instrumentaliser pour inciter à la violence ou les détourner de leurs revendications légitimes. Les manifestants pacifiques ne doivent pas être tenus collectivement responsables des actes commis par d'autres.

L'Organisation appelle toutes les parties à l'apaisement et à un dialogue sérieux pour répondre aux préoccupations éducatives et sociales. Le respect des droits humains, la protection des personnes et la préservation des biens doivent guider la réponse à ces événements.

HARRY International Human Rights Organization France